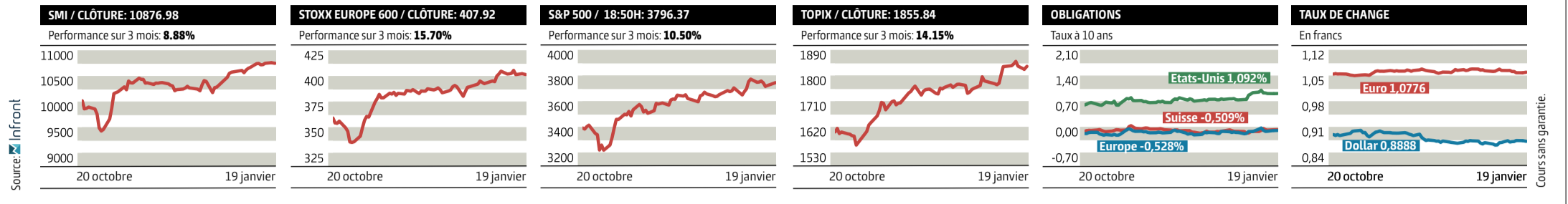


14 Finance



«Les magistrats suisses m'ont beaucoup aidé»

JUSTICE Frégates de Taïwan, affaires Elf, Clearstream, Cahuzac... Le juge français Renaud Van Ruymbeke a instruit quelques-uns des plus gros dossiers politico-financiers qui ont secoué l'Hexagone. Il s'en explique dans ses Mémoires. Avec, presque à chaque fois, un même adversaire: le défunt secret bancaire helvétique

PROPOS RECUEILLIS
PAR RICHARD WERLY, PARIS
@LTIwerly

Rendez-vous a été pris chez son éditeur parisien, pas très loin des grands boulevards et du quartier des banques. Retraité de la magistrature, le taciturne Renaud Van Ruymbeke a décidé de raconter, dans un livre, *Mémoires d'un juge trop indépendant* (Ed. Tallandier), ses décennies de lutte contre les circuits opaques de la finance.

La Suisse? Un obstacle permanent pour ses investigations, jusqu'à la levée progressive du secret bancaire à partir de mars 2009. Mais un soutien aussi lorsque, de Genève à Lausanne, des juges helvétiques lui permirent, par leur assistance et leurs compétences, de lever le voile sur plusieurs scandales politico-financiers retentissants.

Vos «Mémoires d'un juge trop indépendant» relatent vos affrontements mémorables, lors de l'instruction d'affaires très médiatisées, avec des personnalités politiques et financières de premier plan. Votre détermination, et celle de quelques-uns de vos collègues magistrats, a-t-elle changé la face de la justice française en matière de crimes économiques? J'ai vécu une époque charnière, cela ne fait aucun doute. La justice a acquis durant cette période une indépendance sans précédent en France, même si le parquet y demeure lié à la chancellerie. Nos détracteurs, bien sûr, n'ont cessé de dénoncer l'émergence d'une dangereuse «république des juges». Mais c'est faux. Le juge occupe simplement aujourd'hui la place qui doit être la sienne. Il doit pouvoir instruire les affaires poli-

tico-financières comme n'importe quelle autre affaire. Je suis lucide: le fait de dénoncer les magistrats pour leur soi-disant manque de légitimité démocratique lorsqu'ils s'attaquent à des élus va sans doute demeurer. N'empêche: la différence fondamentale avec la situation passée est que ces attaques ne nous empêchent plus de mener nos investigations. Il reste bien sûr des proximités entre les magistrats et le pouvoir. Il y a aussi du corporatisme au sein des juges. Tout n'a pas changé.

En décembre 2013, l'affaire du compte bancaire suisse de l'ex-ministre socialiste du Budget Cahuzac entraîne la création en France d'un Parquet national financier (PNF), aujourd'hui très critiqué. Fallait-il une telle juridiction spécialisée? Oui. Il fallait spécialiser un parquet. Et ce, même s'il y aura toujours – tant que le fameux cordon avec l'exécutif n'aura pas été coupé – une suspicion sur les conditions d'exercice de sa mission. La création du PNF est porteuse d'un grand changement. Elle était indispensable pour centraliser l'ensemble des affaires financières, qui ne se limitent pas aux plus médiatiques. Il est plus simple pour une juridiction spécialisée d'avoir des contacts dans toutes les places financières, de démêler l'écheveau des paradis fiscaux, de recruter des experts... Un aspect plus préoccupant me paraît en revanche être la tendance naturelle de ce parquet à conserver les affaires, à éviter la saisine d'un juge d'instruction... La répartition des tâches est capitale.

Il existe un exemple de justice très efficace en matière financière: celui des Etats-Unis. Le secret bancaire suisse a craqué parce que la justice américaine s'est attaquée aux banques helvétiques. Vous avez jaloué, au fil de votre carrière, cette puissance des procureurs américains? Les juges américains sont bien mieux outillés, bien mieux armés que nous le sommes en matière de criminalité écono-



RENAUD VAN RUYMBEKE
JUGE FRANÇAIS
À LA RETRAITE

«Les magistrats suisses m'ont expliqué le cheminement de l'argent. Ils m'ont aidé à identifier les flux financiers, clé de toute enquête»

mique. Ce, pour une raison simple: ils ont derrière eux la puissance des Etats-Unis. Quand les autorités de Washington demandent à UBS de leur communiquer la liste de leurs clients américains, on connaît le résultat... Alors que dans l'affaire Falciani [ndlr: l'informateur accusé d'avoir volé les listes de clients de HSBC et condamné en Suisse à 5 ans de prison], nous n'avons jamais pu obtenir la liste des clients de la banque incriminée. Pire: ce lanceur d'alerte, accusé d'avoir violé le secret bancaire, a été poursuivi, puis incarcéré un temps en Espagne! Le juge que je suis pose une autre question: est-il normal, dans des pays démocratiques comme les nôtres, qui partagent a priori des valeurs identiques, de devoir attendre des «lanceurs d'alerte», récompensés ensuite ou non, pour démontrer ces fraudes géantes? Non, ce n'est pas normal. Il faut inverser le problème, et travailler sur la coopération judiciaire. C'est elle, la solution.

INTERVIEW

Parlons de la France et de la Suisse. Pour vous, le juge français, la coopération avec vos collègues helvétiques a souvent été laborieuse, décourageante... Il faut se souvenir de ce qu'était la place financière suisse avant mars 2009. Tout le monde, au sein de l'élite économique et politique française, y avait de l'argent caché! Je cite dans mon livre l'action d'un garde des Sceaux qui, sous la présidence de Jacques Chirac, a même protesté face à la rapidité de l'entraide administrative et judiciaire avec la Suisse. Pour lui, ça allait trop vite! Beaucoup savaient et en profitaient. Regardez d'ailleurs la carte de la France: elle est, jusqu'aux changements récents, entourée de «paradis fiscaux». La Suisse, le Luxembourg, Monaco, Andorre... Nous vivons heureusement dans une tout autre époque aujourd'hui. Le citoyen est informé. Et les magistrats sont davantage familiarisés avec les circuits financiers.

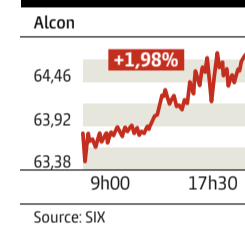
Des circuits financiers que vous avez découverts au contact de vos collègues suisses. C'est à Genève que nous avons signé, en 1996, le fameux «appel de Genève» contre la délinquance financière. Ce n'est pas un hasard. Les magistrats suisses, comme Bernard Bertossa ou Paul Perraudin, m'ont beaucoup aidé. Ils m'ont expliqué le cheminement de l'argent. Ils m'ont aidé à identifier les flux financiers, clé de toute enquête. Au moment de l'affaire Elf, dont les fonds transitaient par Genève, leur travail d'analyse a été remarquable, impressionnant. J'ai découvert grâce à eux le monde des fiduciaires. Une différence énorme s'est toutefois vite imposée entre Suisse romande et alémanique. Impossible, ou presque, d'obtenir des informations de la justice à Zurich ou à Zoug. Là, tous les prétextes étaient bons pour ne pas répondre... Aujourd'hui, ces questions se posent avec des juridictions comme Singapour ou Hongkong, qui donnent des informations au compte-gouttes, pour empêcher les recoupements et la visualisation des flux.

PROPOSÉ PAR BCGE

Logitech chute de plus de 6%

BOURSE Mardi, le marché suisse a démarré la séance en hausse de 0,35% à 10927,18 points, poursuivant ainsi sur les bonnes performances de la veille. Les indications préalables en provenance de Wall Street étaient négatives. Le Dow Jones a reculé de 0,57% à 30814,26 points et le Nasdaq de 0,87% à 12998,50 points. Dans la matinée, le Nikkei a progressé de 1,39% à 28633,46 points. Le SMI a clôturé en léger repli de 0,11% à 10876,98 points et le SPI de 0,28% à 13494,56 points. **Lonza** (-0,48% à 580,00 francs) a conclu avec son homologue britannique Nextpharma un accord d'externalisation pour deux sites d'encapsulation établis à Ploërmel, en Bretagne, et à Edimbourg, en Ecosse. Parmi les poids lourds défensifs, **Novartis** (+0,58% à 85,52 francs) et le britannique GlaxoSmithKline (GSK) lancent un appel à des chercheurs en Afrique pour explorer des corrélations entre diversité génétique et réaction à la malaria ainsi qu'à la tuberculose sur le continent. Le projet se verra allouer une enveloppe de 3,6 millions de dollars sur cinq ans. Son homologue

LE TITRE VEDETTE



Roche (+1,03% à 318,20 francs) l'a devancé, alors que **Nestlé** (-0,65% à 100,60 francs) pointait dans le rouge. **Sonova** (-0,84% à 223,80 francs), ainsi que les valeurs du luxe **Richemont** (-2,47% à 83,54 francs) et **Swatch** (-0,47% à 254,80 francs) se sont affaiblis. Au SLI, **Logitech** a chuté de 6,41% à 86,98 francs, malgré la publication de résultats solides au troisième trimestre et le relèvement des objectifs pour l'ensemble de l'exercice. Les revenus du fabricant de périphériques informatiques se sont envolés de 85% à 1,67 milliard de dollars au troisième trimestre de son exercice décalé 2020/21. Le groupe a profité de l'essor du télétravail occasionné par la pandémie de coronavirus. Sur le marché élargi, les ventes de **Lindt & Sprüngli** (-5,33% à 8075 francs) ont reculé en 2020, affectées par les fermetures de magasins et les restrictions de voyages en raison de la pandémie de coronavirus. Le groupe a tout de même confirmé ses objectifs à moyen terme. Vainqueur absolu la veille, **Obseva** (-11,3% à 4,16 francs) est un peu rentré dans le rang. Le titre avait affiché une hausse de 150% (+80% vendredi et le reste lundi). Beaucoup s'interrogent sur l'élément qui a déclenché cette flambée du cours, et certains analystes financiers américains sont désignés responsables. ■ BCGE, SALLE DES MARCHÉS

CHARTÉ ÉDITORIALE WWW.LETEMPS.CH/PARTENARIATS

Double acquisition pour la Fondation Renaissance

PRIVATE EQUITY L'institution lausannoise investit les capitaux d'une quarantaine de caisses de pension dans des PME suisses non cotées en bourse. Dont Matthey Décolletages, à La Chaux-de-Fonds, et Canplast, à Villars-Sainte-Croix

SÉBASTIEN RUCHE
@sebruch

La Fondation Renaissance fait du private equity, mais un peu différemment. Financée par une quarantaine de caisses de pension suisses, Renaissance ne revend pas forcément après cinq ou sept ans les sociétés dans lesquelles elle a investi, comme c'est la pratique sur ce marché. Depuis 2019, la fondation de placement lausannoise peut conserver ses participations sans limite de temps et en retirer des dividendes, qui sont reversés

à ses actionnaires. C'est ce qui est prévu pour ses dernières acquisitions, Matthey Décolletages, active dans l'horlogerie haut de gamme à La Chaux-de-Fonds, et Canplast à Villars-Sainte-Croix.

Chez Matthey Décolletages, le fils du fondateur cherchait à transmettre la société d'une vingtaine de personnes lancée en 1952. Mais le patron voulait éviter que le fabricant de mouvements pour l'horlogerie (moins de 10 millions de chiffre d'affaires) ne change de mains fréquemment à l'avenir. C'est sur ce point que la Fondation Renaissance a pu se distinguer et conclure la transaction, analyse son directeur associé Christian Waldvogel: «La présence de caisses de pension suisses donne une image de long terme qu'apprécient les PME. A travers notre fonds Evergreen, nous pouvons rester investis dans des sociétés sans limite

de temps, avec un modèle de distribution de dividende. Le directeur de Matthey Décolletages reste actionnaire et devient président du conseil d'administration.» La direction de l'entreprise est confiée à deux cadres, qui ont également investi, aux mêmes conditions que Renaissance.

Ni philanthropique ni d'intérêt public

Ni philanthropique ni d'intérêt public, Renaissance est une fondation de placement créée en 1997. C'est-à-dire qu'elle gère des capitaux qui lui sont confiés par des caisses de pension uniquement. Pour ces dernières, rester investies sur le long terme évite de devoir placer à des taux négatifs d'importantes liquidités générées par la revente d'une société. Comptant trois sociétés en portefeuille, dont Matthey Décolletages, cette approche

Evergreen «a été plus rapidement adoptée par des investisseurs alémaniques, majoritaires dans ce fonds, que par les Romands», précise Christian Waldvogel, qui a fait carrière dans l'investissement, les semi-conducteurs et les télécoms.

L'an dernier, le fonds a généré une performance de 13%, dont 5,3% ont été distribués en dividendes. Le véhicule vise une performance de 10 à 11% par an. Renaissance gère un autre fonds, fermé celui-là, qui compte sept positions et a généré 7% l'an dernier, une performance dans la moyenne. La fondation annoncera jeudi l'acquisition de Canplast, active dans le traitement de eaux à Villars-Sainte-Croix (VD), avec 80 employés et un chiffre d'affaires supérieur à 30 millions.

La fondation, qui investit pratiquement sans endettement, a contribué à financer plus de 40 PME suisses depuis

son lancement, la plupart du temps des entités réalisant de 20 à 80 millions de chiffre d'affaires. Fin 2018, Renaissance a ainsi repris le fribourgeois Condis, pour 55 millions de francs, là aussi dans le cadre d'un management buy-out.

Sur un segment très recherché par les investisseurs, «nous ne participons jamais aux enchères souvent organisées pour des PME en quête de repreneurs, poursuit notre interlocuteur. Car ces mécanismes impliquent des transactions rapides qui empêchent d'analyser les sociétés et les prix sont souvent excessifs.» Le fonds Evergreen de Renaissance a investi la moitié des 125 millions qu'il a levés. Un deuxième tour de financement est en cours, l'objectif à terme étant d'atteindre 300 à 350 millions de francs pour une vingtaine de sociétés en portefeuille. ■